

Le chantier du Jardin des Halles à Paris sera-t-il retardé ?

L'association Accomplir affirme dans un communiqué avoir déposé un référé suspension contre le deuxième permis de démolir du jardin, le jugeant aussi illégal que le premier, dont elle avait obtenu la suspension.

L'association, très active contre le projet de rénovation du quartier parisien des Halles, explique que par cette action devant le tribunal administratif, elle "cherche à retarder le démarrage du chantier du Jardin des Halles jusqu'à ce que la justice se soit prononcée sur l'avenant de 255.000 euros accordé en avril dernier à l'architecte David Mangin".

L'association craint que le maire de Paris ne "profite" du délai annoncé par la préfecture "pour commencer les démolitions et tenter ainsi de créer de l'irréversible". Elle souligne que "si le tribunal administratif suspend et annule cet avenant, la Ville sera dans l'obligation de lancer une consultation pour établir un nouveau projet de réaménagement du jardin des Halles".

<http://www.lesindiscrets.com/article-13788-le-chantier-du-jardin-des-halles-a-paris-sera-t-il-retarde.html>